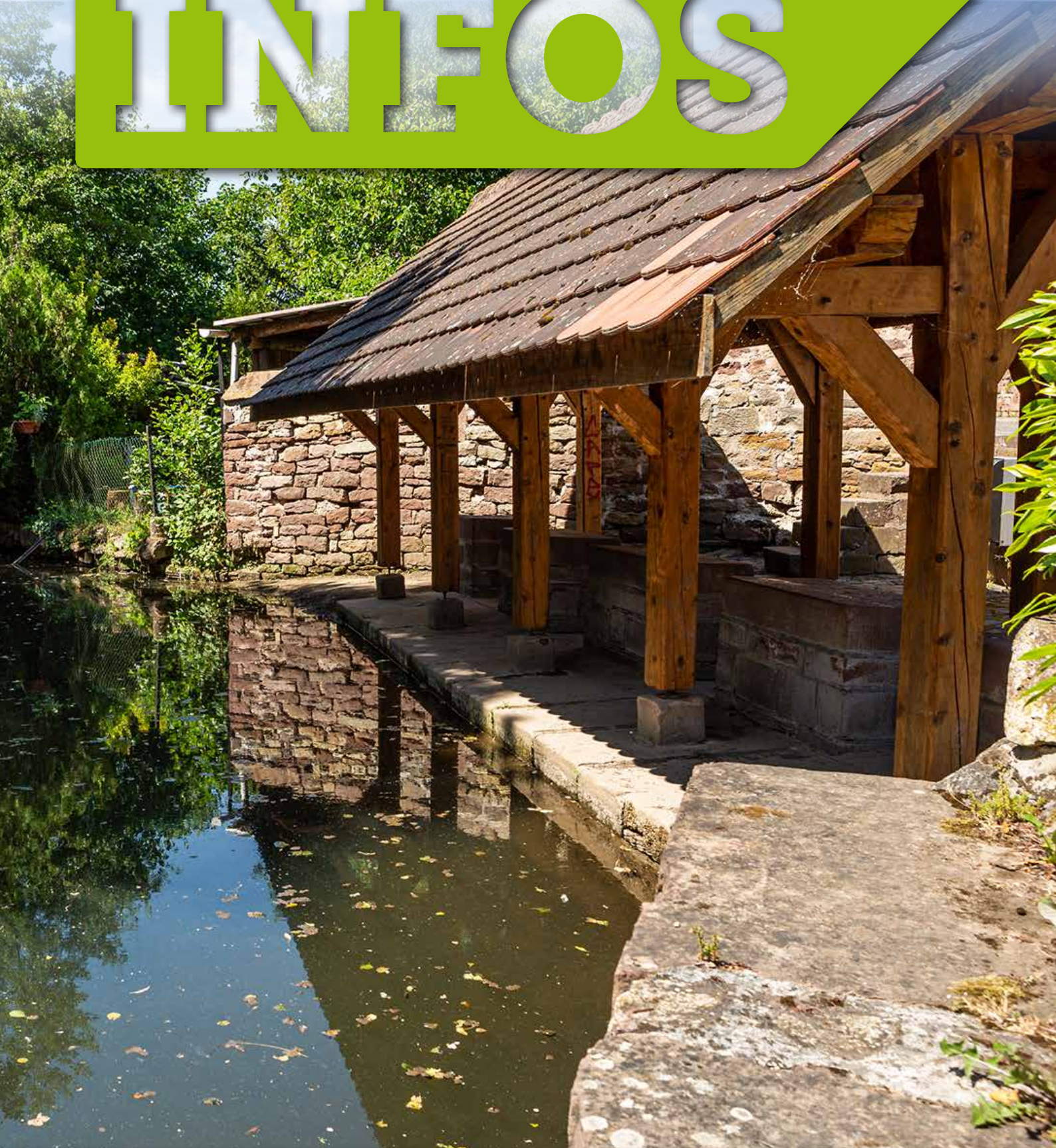


Wasselonne



VILLE DE WASSELONNE

INFOS



5

Skoolie
mission adventure

9

Rénovation
du bâti

10

Orchestre
à l'école

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

DU 1 JANVIER
AU 30 SEPTEMBRE 2020



Denise LAMBERT
93 ans



Andrée QUINTLE
93 ans



Marlyse KNOELLER
92 ans



Jean LEININGER
92 ans



Jeanne WOERTH
91 ans



Marie -Thérèse MULLER
91 ans



Elise DELMULLE
90 ans



Robert JAUTZY
90 ans



André FOESSER
90 ans



Oscar MULLER
91 ans

AUER Caroline	24/09/1930	90 ans
BARBERGER Suzanne	20/07/1926	94 ans
BRANDEL Charlotte	26/02/1926	94 ans
BREZILLON Lucien	18/02/1924	96 ans
BROMHORST Frédéric	09/02/1928	92 ans
BUCHMANN Roger	20/09/1930	90 ans
CALMES Irène	30/06/1928	92 ans
CANDA Gilberte	20/09/1929	91 ans
CARBON Denise	01/04/1924	96 ans
CHAPUIS Yvonne	28/09/1928	92 ans
CHRISTOPH Irène	20/08/1928	92 ans
CLAUDE Lucienne	23/07/1928	92 ans
COLLADO Berthe	12/06/1924	96 ans
DAMM Berthe	02/03/1928	92 ans
DEBAELE Henri	16/07/1930	90 ans
DELMULLE Elise	03/04/1930	90 ans
DELUMEAU Marie-Thérèse	29/02/1928	92 ans
DENNINGER Marie-Thérèse	03/04/1930	90 ans
DESSERT Mauricette	21/02/1930	90 ans
DIETRICH Marie	29/01/1929	91 ans
DISS Jeanne	22/05/1930	90 ans
DREYER Jeanne	27/05/1928	92 ans
DUB Anne	01/07/1917	103 ans
EICHLER Lydie	25/02/1926	94 ans
FICHT Marguerite	18/03/1926	94 ans
FOESSER André	29/04/1930	90 ans
FRITSCH Lucien	17/05/1930	90 ans
GANGLOFF Henri	08/01/1929	91 ans
GANGLOFF Irène	24/07/1924	96 ans

GEIST Marie	05/01/1929	91 ans
HAGENBOURGER Irène	08/09/1929	91 ans
HAUSWALD Marie	19/03/1929	91 ans
HECKMANN Alphonse	14/08/1926	94 ans
HILD Madeleine	25/05/1930	90 ans
HOLVECK Pierre	23/02/1929	91 ans
HOUTMANN Pierre	14/06/1927	93 ans
IMBS Yvonne	11/05/1927	93 ans
JAUTZY Robert	30/05/1930	90 ans
JUNG Irène	04/01/1930	90 ans
KARCHER Madeleine	25/02/1927	93 ans
KNOELLER Marie	12/08/1928	92 ans
KOEST Marie Antoinette	24/01/1930	90 ans
LAMBERT Denise	28/07/1927	93 ans
LANG Marie	07/01/1930	90 ans
LEININGER Jean	24/07/1928	92 ans
LOBSTEIN Stéphanie	25/08/1928	92 ans
MESSER Joséphine	03/03/1928	92 ans
MEYER Marie-Thérèse	07/08/1926	94 ans
MITTELHEISSER Marguerite	20/02/1929	91 ans
MOCHEL Jean Paul	05/08/1925	95 ans
MOCHEL Marguerite	06/04/1927	93 ans
MOCHEL Marguerite	06/04/1927	93 ans
MUHL Margot	24/02/1929	91 ans
MULLER Marcelline	08/07/1929	91 ans
MULLER Marie-Thérèse	21/05/1929	91 ans
MULLER Oscar	13/08/1929	91 ans
MURINGER Lydia	23/04/1930	90 ans
ODANT Jeanne	19/02/1921	99 ans
PFUNDT Marie	24/02/1925	95 ans
QUINTLE Élixa Andrée	20/05/1927	93 ans
REINBOLD Paul	18/07/1929	91 ans
REYSER Marie	06/07/1930	90 ans
ROLLING Jacqueline	02/05/1923	97 ans
ROTH Marcel	05/04/1923	97 ans
SAILOT Jeannine	26/06/1926	94 ans
SCHAMBER Gérard	14/02/1930	90 ans
SPEICH Mireille	28/09/1923	97 ans
VIERLING Maria	05/04/1928	92 ans
VOGLER Alice	01/04/1928	92 ans
VONSEEL Marguerite	01/09/1926	94 ans
WEISS Paul	15/06/1925	95 ans
WOERTH Jeanne	14/07/1929	91 ans
ZERR Antoinette	21/04/1929	91 ans
ZINFOLLINO Thérèse	10/04/1927	93 ans

EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE



VILLE DE WASSELONNE



Michèle Eschlimann
Maire de Wasselonne

Chères Wasselonnaises,

Chers Wasselonnais,

Malgré les espoirs de ceux qui pensaient que la canicule estivale anéantirait le virus, la Covid-19 circule toujours en France, comme ailleurs. La menace de l'épidémie est là et fait même l'objet d'un nouveau rebond.

Dès lors, notre quotidien s'en trouve toujours modifié : port du masque dans de nombreux endroits, application du protocole sanitaire, distanciation physique, lavage des mains fréquent. Tous ces gestes barrières sont nécessaires pour continuer à se protéger et à protéger les autres.

A ce titre, la rentrée scolaire dans notre commune, comme sur tout le territoire, a été emblématique. Tous les enfants ont repris le chemin de l'école. Personnels encadrants, enseignants et agents municipaux - que je remercie très chaleureusement - ont mis en place l'ensemble des mesures nécessaires pour limiter le brassage des classes, augmenter le nettoyage et la désinfection des parties communes ainsi que l'aération régulière des locaux, organiser les récréations différemment, dans le strict respect du protocole gouvernemental.

C'est dans ce cadre contraint qu'a été organisée, à l'Espace Municipal Saint-Laurent, la remise des instruments de musique aux enfants de notre première classe « Orchestre à l'école ».

Et c'est aussi dans ce cadre contraint que se déroule la rentrée de nos associations, dans le strict respect des protocoles sanitaires. Faites-leur confiance et soutenez-les en y inscrivant vos enfants.

Dans quelques semaines débiteront le chantier d'agrandissement de l'école de musique, ainsi que la construction et l'agrandissement, par la Communauté des Communes, de la halte garderie et du relais d'assistantes maternelles. Le mois d'octobre verra aussi la démolition du COSEC, préparant ainsi le terrain à la construction de la nouvelle salle multi-activités. Les projets sont nombreux. Avec l'équipe motivée et volontaire qui m'entoure, nous allons mettre en œuvre notre programme, ambitieux pour notre commune.

Il s'agira aussi, dans les prochains mois, de lutter avec force contre les incivilités et les nuisances diverses. Des habitants nous font part de désagréments liés aux problèmes de bruit, de stationnement abusif, de vitesse excessive, de déchets de toutes sortes jetés dans l'espace public... Il est indispensable d'agir contre tous ces désordres qui détériorent notre cadre de vie.

Comme vous pouvez le constater, la vie économique, sociale et sociétale reprend. Néanmoins, la période reste particulière et nous en avons tous conscience. Maintenons, plus que jamais, nos efforts pour limiter la propagation de l'épidémie.

Je vous souhaite une belle rentrée. Continuez de bien prendre soin de vous et des vôtres.

Cordialement

Ce bulletin municipal est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous adressant un courriel à communication@wasselonne.org ou par téléphone au 03 88 59 12 12.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Michèle Eschlimann
CONCEPTION et PHOTOS : Comité de rédaction
IMPRESSION : Imprimerie OTT - Wasselonne



LES DERNIÈRES NEWS DE NOTRE VILLE

Un parcours historique et musical à la découverte de Wasselonne

Dans le cadre des Echappées Baroques organisées dans tout le Grand Est, l'ensemble Dulcis Melodia et le Cercle d'Histoire de Wasselonne ont proposé lors du premier week-end du mois d'août "Des Pierres et des Notes", une découverte originale de la cité, son passé historique, ses monuments, jalonnée par quatre rendez-vous musicaux consacrés à la musique baroque rhénane. L'ensemble baroque s'est ainsi produit, deux après-midis durant, en quatre lieux de Wasselonne : devant la maison de retraite, aux remparts, à l'église protestante et dans la rue des Escaliers. Et entre chaque concert, une visite était proposée par un guide du Cercle d'Histoire.



Thomas ou l'identité gourmande

Depuis le mois d'août, la boulangerie-pâtisserie Thomas a habillé la devanture de son fournil avec des stickers représentant les symboles de l'Alsace mais également de Wasselonne. Pour notre ville, on retrouve ainsi un dessin de l'emblématique Tour Carrée. Coutumier du fait, Thomas Burel rend aussi régulièrement hommage à Wasselonne et à ses acteurs à travers ses créations gourmandes.

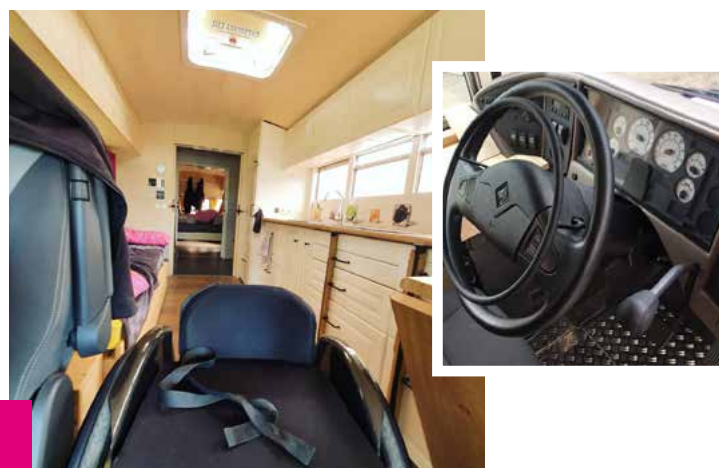
Prolongation du marché des producteurs locaux

Depuis début juillet, un marché des producteurs locaux est organisé tous les vendredis de 16h à 20h sur la place du Général Leclerc, en face de l'hôtel de ville, en plus du marché du lundi matin. Ce marché a été agrémenté durant tout l'été par une animation musicale organisée par Wasselonne en Fête, et a compté jusque 13 exposants. On y trouve fruits et légumes, viandes, laitages, miels, confitures, jus...

L'expérimentation de ce marché des producteurs locaux va être prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre. Sa pérennisation ou la décision de lui donner un caractère



saisonnier dépendra de sa fréquentation. A noter que l'ensemble des produits alimentaires proposés sur les stands provient d'exploitations agricoles situées à une distance maximale de 50 kilomètres de Wasselonne.



SKOOLIE MISSION ADVENTURE

Certains Wasselonnais l'avaient remarqué : un schoolbus américain violet, d'un peu plus de 10m de long, a stationné pendant la période du confinement aux abords de l'entreprise KEMPF SAS dans la zone artisanale des Coteaux de la Mossig.



Sa propriétaire allemande Sandra Lanfranco, 42 ans, est devenue paraplégique en 2016 à la suite d'un grave accident lors du championnat allemand de parachutisme. Après 2 années éprouvantes, entre hôpitaux et centres de réadaptation, passées à s'accrocher à la vie, sa détermination et son goût de l'aventure vont lui permettre de

se lancer dans un projet fou : faire le tour des États-Unis en camping-car. Mais ses besoins spécifiques et l'espace nécessaire pour son fauteuil roulant la poussent à voir plus grand. En mai 2019, l'opportunité d'acheter le schoolbus se présente.

Garantie de pouvoir garder son autonomie et son indépendance, le projet "Skoolie-mission-adventure" voit le jour. Grâce à la générosité et la solidarité de donateurs, Sandra récolte des fonds pour réhabiliter le bus en un magnifique mobile-home confortable et adapté (avec cuisine, salle de bain et un salon transformable en chambre à coucher). Sandra y fait installer une plateforme électrique permettant d'embarquer avec son fauteuil roulant, son ami et leurs deux chiens.

Une fois le permis poids lourd en poche, c'est à l'entreprise de Martine KEMPF à Wasselonne que Sandra confie la mission exceptionnelle d'aménager le bus pour la conduite sans l'aide des jambes, grâce à un cercle accélérateur sur le volant (Darios) ainsi qu'un levier de freinage à main.

COVID oblige, le départ de Sandra a été décalé à 2021 mais il est possible de suivre ses aventures sur son blog/facebook/instagram www.skooliemissionadventure.com.

Comme le dit Sandra : « *Aider une seule personne ne changera pas le monde, mais changera le monde pour cette personne* ».

LES TRAVAUX DANS NOTRE VILLE



Le pont de la RD1004 qui enjambe la rue de Hohengoeft a subi une réfection de son tablier. Après le remplacement des garde-corps l'été dernier, le département du Bas-Rhin a fait procéder au renforcement du tablier en béton armé de cet ouvrage qui date de 1938. Des travaux complémentaires seront encore effectués en octobre qui nécessiteront la coupure de la RD25 sous le pont pour une durée de 3 semaines.

OPÉRATIONS D'URBANISME

La commune intervient en ce moment pour 2 bâtiments anciens :

- Immeuble 24 rue du 23-Novembre: à l'état de ruine et partiellement effondré, la commune a acheté ce site pour 20000 €, par le biais de l'Etablissement Public Foncier qui intervient en lieu et place des communes, et procédé à sa démolition. Les pierres remarquables ont été sauvegardées et pourront être réutilisées dans le cadre d'une nouvelle construction. Cette opération a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France, s'agissant d'un secteur « historique » de notre ville.
- Immeuble 18 rue du Général de Gaulle: cette ancienne boulangerie est vide depuis de nombreuses années. Ici aussi, la commune a pu faire l'acquisition du site pour y initier un projet. Le bailleur social « Alsace Habitat » propose une démolition / reconstruction, afin de créer plusieurs logements. Un nouveau bâtiment reprenant des pierres de taille de l'immeuble d'origine verra bientôt le jour sur la même emprise que l'existant.



UN NOUVEL ESPACE POUR LES FOOTBALLEURS

Un terrain d'animation « foot 5 » destiné à la pratique du football à 5 contre 5 a été réalisé à l'entrée de la rue des Sapins, face au stade municipal. L'aire de jeu est en gazon synthétique et l'ensemble est clôturé.

Le chantier avait démarré en début d'année mais son achèvement a été retardé en raison d'un fort coup de vent le 16 février, qui a causé des dégâts au niveau des poteaux de maintien des filets, et du confinement lié à la pandémie de Covid-19. L'ouverture du terrain est prévue la semaine du 5 octobre.

Montant des travaux : 126.300 € TTC.

Subventions: LAFA : 30000 €
DETR : 21528 €
Conseil Départemental : 32292 €



Circulez, y'a rien à voir... ou comment bien (se) conduire !...

Malgré les affres du confinement et les contraintes de l'épidémie de la Covid-19, qui n'a pas apprécié, durant cette période si particulière, de pouvoir goûter à nouveau aux joies du silence retrouvé et au chant des oiseaux dans une nature régénérée où les moteurs se sont tus !



Force est de constater que la vie de tous les jours et les rouages économiques reprennent leurs droits et c'est, bien sûr, une bonne chose. Mais aussi avec eux, leur cortège d'incivilités, de mauvaises pratiques en matière de circulation et d'infractions routières qui se multiplient dans la commune...

Ces dernières semaines, les plaintes et autres doléances liées à la circulation ont afflué en mairie. Il apparaît donc utile de rappeler ici les codes de « bonne conduite » concernant les engins à moteur, voitures et autres moyens de locomotion, afin que nous puissions tous cohabiter les uns avec les autres de manière respectueuse et en conformité avec les textes de loi.

La liste des incivilités en matière routière est longue. Gardons à l'esprit que les comportements inappropriés, déplacés, irrespectueux et délictueux jouent le remake d'un mauvais « road movie » :

- Motocyclettes, voitures et autres quads tonitrueux et pétaradants distillant leurs décibels de jour comme de nuit, comme

un concert assourdissant de pots d'échappement.

- Excès de vitesse en dépit de la limitation à 50 km/h en agglomération ou dans la zone 30 km/h.

- Dépassement de la ligne continue et circulation à contresens.

- Stationnements interdits multipliant les effets d'imagination : voitures les quatre roues sur le trottoir, en contresens, obligeant les piétons, poussettes, seniors ou personnes à mobilité réduite à descendre sur la route au risque de se faire écraser. Automobilistes stationnant sur des emplacements réservés aux personnes handicapées.

Il convient ainsi de rappeler que la circulation est réglementée par le code de la route et que toutes infractions sont répréhensibles au regard de la loi. Si des premiers rappels à l'ordre et simples avertissements ne suffisent pas, les pouvoirs publics et les forces de l'ordre (gendarmerie nationale et

police municipale) sont dans leurs rôles en dressant procès-verbal et autres amendes et retraits de points.

Pour nous rafraîchir la mémoire, voici quelques exemples d'infractions et sanctions réglementaires auxquelles s'exposent les contrevenants manquant de courtoisie ou pensant être seuls au monde :

- Stationnement dangereux : amende de 4^{ème} classe (135 €) et retrait de 3 points

- Refus de priorité : amende de 4^{ème} classe et retrait de 4 points

- Non-respect de l'obligation de céder le passage au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de traverser: amende de 4^{ème} classe et retrait de 6 points

- Non-respect de l'arrêt au feu rouge, au stop ou au cédez-le-passage : amende de 4^{ème} classe et retrait de 4 points

- Franchissement de ligne continue: amende de 4^{ème} classe et retrait de 4 points.

UN DÉFI QUI DONNE ENVIE DE FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE !

**DECLICS défi des Familles à Energie Positive et zéro déchet :
qu'est-ce que c'est ?**



Evènement de clôture 2019 à l'éco-musée d'Alsace

C'est un défi d'économies d'énergie et de réduction des déchets qui se déroulera du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2021. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie et d'eau d'au moins 8% et de déchet d'au moins 20% en réalisant des éco-gestes peu connus, et sans perdre en confort de vie.

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- économiser de l'argent en réduisant ses factures d'énergie ! L'année dernière, les participants ont économisé en moyenne 200€ sur l'année et réduit leurs déchets de 33% !
- rompre avec des idées reçues sur les économies d'énergie et la réduction des déchets ;

- découvrir, expérimenter et apprendre ensemble ;
- participer à des évènements ludiques et techniques avec toute la famille dans des lieux touristiques en Alsace.

Comment participer au défi ?

Pour s'inscrire, ou pour en savoir davantage, il suffit de contacter

Alter Alsace Energies au 03 89 50 06 20

ou de se rendre sur le site :

<https://www.defis-declics.org/fr/mes-defis/PBM2020/>

Avec le soutien de



Soirée fleurissement

La ville de Wasselonne organise le vendredi 16 octobre à 20h00 à l'Espace Saint-Laurent une soirée consacrée au fleurissement.

Au programme :

- Conférence sur le jardinage naturel, par Philippe Ludwig
- Remise des prix aux lauréats du concours de fleurissement 2020 de la ville de Wasselonne

La soirée est ouverte à tous les Wasselonnais, sur inscription préalable en mairie au 03 88 59 12 12.



Rénovation du bâti : le bon moment pour agir

Au plan national comme au plan local, des dispositifs existent ou viennent d'être mis en place pour inciter à rénover son patrimoine bâti.



Le dispositif MaPrimeRénov étendu à tous les propriétaires en 2021

Depuis le début de l'année 2020, ce dispositif a remplacé le crédit d'impôt pour la transition énergétique. **Jusqu'à présent soumise à des conditions de revenus, cette aide sera étendue à tous les propriétaires occupants ou bailleurs dès le 1er janvier 2021.** Sont notamment concernés par cette aide financière les travaux d'isolation, de chauffage, le remplacement de fenêtres, mais aussi la réalisation d'un audit énergétique, dans une maison individuelle ou un appartement...

Pour en bénéficier, la demande s'effectue directement en ligne sur le site www.maprimerenov.gouv.fr avant le début des travaux. Une fois le dossier étudié et validé, le montant de la prime sera communiqué. A la fin des travaux, son versement pourra être demandé, sous réserve d'avoir fait appel à une entreprise certifiée RGE, et de la transmission de la facture.



L'exonération de taxe foncière pour les travaux d'économie d'énergie

Les logements achevés avant le 1er janvier 1989 et qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie peuvent bénéficier, pour une durée de cinq ans (trois ans pour les travaux faits en 2020 et après), d'une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, portant sur 100% de la part communale de cette taxe. Ces dépenses doivent être supérieures à un certain montant : soit 10 000 € par logement au cours de l'année précédent l'application de l'exonération, soit 15 000 € par logement au cours des trois années précédant l'application de l'exonération.

Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire adresse au Service des Impôts des Particuliers du Centre des Finances Publiques de Molsheim (adresse : SIP MOLSHEIM - 20 rue Gaston Romazzotti - BP 26165 - 67125 MOLSHEIM CEDEX / tel : 03 88 47 98 47 /

courriel : sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr), avant le 1er janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable, un courrier de demande d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties comportant tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement des logements. Cette déclaration doit être accompagnée de tous les éléments justifiant de la nature des dépenses et de leur montant (factures).

Dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial

En début d'année, la ville de Wasselonne a signé une convention cadre de partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour mettre en œuvre le nouveau dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial.

Les propriétaires d'une maison datant d'avant 1948 peuvent être éligibles à des aides à la sauvegarde et à la rénovation. Ces aides de la commune et du département du Bas-Rhin peuvent aller jusqu'à 7 033,33 € pour des travaux sur le bâti patrimonial et jusqu'à 14 066,67 € si ces travaux sont complétés par des travaux de rénovation énergétique. Les travaux financés devront respecter les prescriptions formulées par l'architecte-conseil mandaté par le département. Renseignements en mairie auprès du guichet urbanisme.

A noter que la ville subventionne également les travaux de ravalement et de restauration des façades des immeubles construits avant 1945 sur tout le périmètre de la ville.

Votre espace Info Énergie

L'espace Info Energie du PETR Bruche-Mossig pourra vous apporter des conseils neutres, gratuits et indépendants sur vos travaux d'économie d'énergie, les énergies renouvelables et sur les aides financières existantes.

Contact : jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr ou 03 88 97 39 69. Permanence le 4^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h dans les locaux de l'Espace France Services, 33 rue des Pins à Wasselonne.



Vente de composteurs par la ville

Le Select'om de Molsheim propose de longue date à la vente des composteurs en bois brut, fonctionnels, naturels et peu coûteux. Pour promouvoir le compostage et faciliter l'équipement des Wasselonnais, la ville, à l'image de la fourniture des bacs verts et bleus, s'est portée acquéreur de ces composteurs et les vend au tarif de 25 € l'unité pour les habitants de Wasselonne. Il suffit pour cela de contacter la mairie qui livrera le composteur à domicile. Ci-contre la photographie d'un composteur de ce type après une dizaine d'années d'utilisation.



RENTRÉE SCOLAIRE 2020



De façon prévisible, cette rentrée scolaire s'annonçait atypique...

Suite à des instructions de toute dernière minute, les directrices des trois écoles ont dû revoir leur copie la veille de la rentrée. Entrées et sorties en sens unique, arrivées échelonnées pour la totalité des effectifs des écoles, distanciation entre les classes, lavage

des mains plusieurs fois par jour, port du masque pour les professeurs des écoles. Les restrictions concernent aussi les parents qui doivent obligatoirement porter le masque aux abords de l'école et qui ont interdiction d'y entrer. Une exception a été accordée aux enfants de petite section de maternelle qui ont pu être accompagnés par les parents, mais uniquement le jour de la rentrée.

Les effectifs à la rentrée sont les suivants: 547 élèves (dont 168, toutes classes confondues, dans le cursus bilingue) répartis à raison de :

- 86 enfants à l'école maternelle Paul Eluard;
- 110 enfants à l'école maternelle Jean Cocteau;
- 351 enfants à l'école élémentaire Paul Fort.



ORCHESTRE À L'ÉCOLE



Le 11 septembre, une cérémonie de remise d'instruments de musique pour la nouvelle classe orchestre de l'école Paul Fort s'est tenue à l'Espace municipal Saint Laurent.

Il s'agit d'un projet initié «de concert» par Claude Herrmann, directeur de l'école de musique de Wasselonne et de l'ensemble Muzikë, Audrey Guillaume, précédente directrice de l'école, et Sophie Peter qui lui a succédé, le Maire

et son ancienne adjointe aux affaires scolaires, Marie-Claude Rebeuh.

Les 26 élèves de la classe de CE2 monolingue de Valérie Edel se sont ainsi vu remettre leurs instruments: flûte traversière, trompette, saxophone ou encore caisse claire. Pendant trois ans, les enfants et leur professeure suivront un enseignement de deux heures de musique par semaine. Cette pédagogie innovante incite les élèves à une plus grande participation à la vie du groupe et encourage des valeurs telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité. Si tous se font plaisir et adhèrent au projet, l'initiative pourrait être poursuivie à l'entrée de ces élèves au collège. Mais d'ici-là, nous aurons sûrement l'occasion de découvrir le fruit de leur travail lors d'une prochaine fête de l'école ou de la musique !



© DNA

VACANCES APPRENANTES

Pendant l'été, plusieurs élèves de l'école élémentaire et du collège ont été invités à participer à l'opération « Vacances apprenantes » initiée par le Ministère de l'Education nationale. Il s'agissait d'une remise à niveau dans les matières principales dispensée tous les matins par des professeurs volontaires.

En parallèle, l'association AGF de Wasselonne, à laquelle la commune a

apporté son soutien, s'est jointe à ce dispositif en proposant des activités éducatives, culturelles et sportives sur le temps disponible les après-midis, du 6 au 10 juillet à l'école élémentaire Paul Fort, et du 24 au 28 juillet au collège Marcel Pagnol.

L'opération fut un succès et sa reconduction pour l'été 2021 est déjà plébiscitée.

PRINTEMPS DE L'ÉCRITURE

A l'occasion du Concours du Printemps de l'écriture qui s'est déroulé pendant l'année scolaire 2019-2020, nous adressons nos félicitations aux élèves des classes suivantes pour les prix qui leur ont été attribués :

- Mme Schnell Céline, CP bilingue : 1^{er} prix académique dans la catégorie écriture en allemand ;
- Mme Sturm Marylin, CM1 monolingue : 2^{ème} prix dans la catégorie écriture théâtrale C3 et 1^{er} prix académique ;
- Mme Bellanger Catherine, CE1 bilingue : 4^{ème} prix dans la catégorie écriture narrative C2.

Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis de réunir tous les enfants pour la traditionnelle cérémonie de remise des prix au Château des Rohan de Saverne. Les enseignantes et les élèves concernés recevront leur récompense à l'école.



© DNA

LE CALENDRIER

OCTOBRE

ÉVÉNEMENT

Samedi 3 octobre à 20h

à l'Espace Municipal Saint Laurent :

Loto

(à confirmer en raison de la situation sanitaire actuelle)

Ouverture des portes à 19h.

En vente :

- 1 planche de 6 cartons de jeux : 18 €

- 1 planche de 12 cartons de jeux : 20 €

- Le carton supplémentaire : 4 €

Contact : Fleur d'Alsace : 06 32 94 57 76

ÉVÉNEMENT

Dimanche 4 octobre à 10h15

à l'église protestante :

Fête des Récoltes

Contact : Paroisse Protestante de

Wasselonne : 03 88 87 01 68

MUSIQUE

Dimanche 4 octobre à 17h

à l'église protestante :

Concert ensemble vocal «5-1»

Entrée libre. Plateau

Contact : Amis de l'Orgue Silbermann

au 06 82 25 32 90

ÉVÉNEMENT

Les mercredis à partir du 7 octobre

Gym douce seniors

: le Recabig (ensemble de mouvements doux pour fortifier et équilibrer votre organisme)

10 séances animées par Sabine Chatelain
Rendez-vous dans la salle prévôtale (cour du château) de 9h à 10h

Prix : 4 € par personne et par séance (tapis de sol nécessaire)

Cofinancé par la conférence des financeurs et la ville de Wasselonne

Nombre de places limité à 10 personnes
Inscription obligatoire auprès de la Mairie : 03 88 59 12 12

Renseignements : Rachel Granger, ville de Wasselonne, section seniors : seniors@wasselonne.net

ÉVÉNEMENT

Samedi 10 octobre de 10h à 19h et Dimanche 11 octobre de 10h à 18h

à l'Espace Municipal Saint Laurent :

Exposition photographique

Entrée gratuite (corbeille à la sortie)

Infos Club photo : 06 88 30 34 45

CINÉMA

Mercredi 14 octobre

à l'Espace Municipal Saint Laurent :

Séances de cinéma

(organisées par « Wasselonne en Fête »)

• 15h : séance jeune public

• 20h : séance tout public

Payant : tarifs : 3 € pour les moins

de 14 ans ; 4 € dès 14 ans

Billetterie uniquement le jour-même sur

place ; ouverture des portes 30 minutes

avant le début de chaque séance

Contact : 03 88 59 12 00

FAMILLE

Mercredi 14 octobre de 20h à 21h30

à la micro-crèche Les Apprentis Sages

Café parents,

pour enfants de 0 à 3 ans

Gratuit, sur inscription.

Contact AGF : 03 88 87 05 59 ou

wasselonne@agf67.fr

ÉVÉNEMENT

Vendredi 16 octobre à 20h

à l'Espace Municipal Saint Laurent :

Soirée Fleurissement

Conférence sur le jardinage naturel et remise des prix aux lauréats du concours de fleurissement 2020.

Ouverte à tous les Wasselonnais, sur inscription. Contact : 03 88 59 12 12

FAMILLE

Mercredi 21 et 28 octobre

Ateliers parents enfants

(3 - 12 ans) : Brico récup'

au Centre social et familial AGF

Les mercredis durant les vacances scolaires de 14H à 16H30

1 € par famille. Sur inscription.

Contact : AGF : 03 88 87 05 59 ou

wasselonne@agf67.fr

ÉVÉNEMENT

Dimanche 25 octobre à 10h15

à l'église protestante :

Fête de la Réformation

Contact : Paroisse Protestante

de Wasselonne :

03 88 87 01 68

NOVEMBRE

FAMILLE

Mercredi 4 novembre de 9h30 à 10h30

au Centre social et familial AGF

Ateliers sensoriels parents-enfants (0-3 ans)

1 € par famille. Sur inscription.

Contact AGF : 03 88 87 05 59 ou

wasselonne@agf67.fr

CINÉMA

Mercredi 4 novembre

à l'Espace Municipal Saint Laurent :

Séances de cinéma

(organisées par « Wasselonne en Fête »)

• 15h : séance jeune public

• 20h : séance tout public

Tarifs : 3 € pour les moins de 14 ans ;

4 € dès 14 ans

Billetterie uniquement le jour-même sur

place ; ouverture des portes 30 minutes

avant le début de chaque séance

Contact : 03 88 59 12 00

MUSIQUE

Dimanche 8 novembre à 17h

à l'église protestante : (à confirmer)

Concert

Contact Amis de l'Orgue Silbermann :

06 82 25 32 90

ÉVÉNEMENT

Mercredi 11 novembre à 11h

Cérémonie du 11 novembre

au Monument aux Morts,

Cour du Château

ÉVÉNEMENT

Mercredi 18 novembre de 17h à 20h

à l'Espace Municipal Saint Laurent :

Don du sang

(organisé par l'Amicale des donneurs de Sang)

Contact : 03 88 50 30 07

FAMILLE

Mercredi 18 novembre de 20h à 21h30

à la micro-crèche Les Apprentis Sages

Café parents,

pour enfants de 0 à 3 ans

Gratuit, sur inscription.

Contact AGF : 03 88 87 05 59 ou

wasselonne@agf67.fr

ÉVÈNEMENT

Dimanche 22 novembre
à l'Espace Municipal Saint Laurent :
Bourse aux jouets
organisée par l'AP2C.
Contact : 06 87 13 72 35

MUSIQUE

Dimanche 29 novembre à 17h
à l'église protestante :
Récital d'orgue
des Titulaires du 1^{er} Avent
Entrée gratuite, plateau.
Contact Amis de l'Orgue Silbermann :
06 82 25 32 90

DÉCEMBRE

ÉVÈNEMENT

Vendredi 4 décembre
à l'Espace Municipal Saint Laurent :
Marche de nuit
organisée au profit du Téléthon
par le Club Vosgien + repas
Départ de la marche à 19h
Tous les bénéfices de cette soirée seront
reversés au Téléthon
Contact : 06 82 91 26 38

ÉVÈNEMENT

Samedi 5 décembre de 15h à 21h
en porte à porte dans les rues de la Ville :
Vente de Maennele
au profit du Téléthon
Contact : 03 88 62 31 01

ÉVÈNEMENT

Samedi 5 décembre de 14h à 18h
à la piscine de Wasselonne :
Téléthon à la piscine
(l'abonnement piscine ne pourra pas
être pris en compte ce jour-là).
Au programme : nage libre,
aquabiking (vélo), aquarunning
(tapis de course dans l'eau)
Tarifs : 3 € entrée piscine
+ 5€ par séance d'aquagym.
Collations offertes par le Club.
Contact Club de Natation :
06 26 99 40 83

ÉVÈNEMENT

Samedi 5 décembre de 15h à 21h
et dimanche 6 décembre de 10h à 20h
dans la Cour du Château et Place
du Général Leclerc :
Noël au Château
Marché de Noël ; costumes médiévaux.
Animations diverses ; présence du
St Nicolas et du Père Noël les après-midi.
Buvette et restauration sur place
Contact Wasselonne en Fête :
03 88 59 12 00

CINÉMA

Mercredi 9 décembre
à l'Espace Municipal Saint Laurent :
Séances de cinéma
(organisées par « Wasselonne en Fête »)
• 15h : séance jeune public
• 20h : séance tout public
Tarifs : 3 € pour les moins de 14 ans ;
4 € dès 14 ans
Billetterie uniquement le jour-même sur
place ; ouverture des portes 30 minutes
avant le début de chaque séance
Contact : 03 88 59 12 00

ÉVÈNEMENT

Dimanche 13 décembre de 14h à 18h,
à l'Espace Municipal Saint Laurent :
Animation «Les ateliers
des lutins» (divers bricolages gratuits
proposés aux enfants) ; promenades à
poney gratuites (animation offerte par
« Wasselonne en Fête »); Entrée libre
Organisateurs Wasselonne en Fête :
03 88 59 12 00

FAMILLE

Mercredi 16 décembre de 20h à 21h30
à la micro-crèche Les Apprentis Sages
Café parents,
pour enfants de 0 à 3 ans
Gratuit, sur inscription.
Contact AGF : 03 88 87 05 59 ou
wasselonne@agf67.fr

MUSIQUE

Dimanche 20 décembre de 11h30 à 12h15
devant la Fontaine :
Les Chrétiens chantent
ensemble devant la fontaine,
accompagnés par l'ensemble de cuivres
de Muzikë
Contact Wasselonne en Fête
03 88 59 12 00

MUSIQUE

Dimanche 20 décembre à 17h
à l'église protestante :
Concert « Wasselonne
joue et chante Noël ».
Entrée libre, plateau au profit
de la Croix Rouge
Contact Wasselonne en Fête :
03 88 59 12 00

FAMILLE

Jeudi 24 décembre à 17h
à l'église catholique :
Messe de Noël des familles
Contact Paroisse Catholique :
03 88 87 03 58

FAMILLE

Vendredi 25 décembre à 10h15
à l'église protestante :
Célébration de Noël
Contact Paroisse Protestante :
03 88 87 01 68

FAMILLE

Jeudi 31 décembre
à l'Espace Municipal Saint Laurent :
Fête de la Saint Sylvestre
organisée par l'Hostellerie de l'Etoile.
Réservations au 03 88 87 03 02

MUSIQUE

Jeudi 31 décembre
à la salle prévôtale,
Cour du Château :
Veillée des paroisses
réunies

LES ARMOIRIES

DE LA VILLE DE WASSELONNE



Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4



Blason simplifié : gril posé en barre.

Maison n° 23, place du Marché : linteau de la porte d'entrée

L'armorial de Louis XIV (1696) - Fig. 1 - a confié à la commune de Wasselonne le blason suivant : « Porte d'azur à un saint Laurent, martyr, vêtu en diacre tenant un gril de sa dextre (main droite) abaissée, et une palme de sa sénestre (main gauche), le tout d'or. »

Le blason simplifié, le gril posé en barre (Fig. 2, 3, et 4), a été confirmé par l'empereur Guillaume II par une « Wappenverleihung » (attribution d'armoiries) le 25 août 1909.

L'écu est timbré d'une couronne murale, constituée par une enceinte de ville à trois tours (un rappel des trois enceintes du château de Wasselonne).

Le diapré, motif qui orne l'écu (Fig. 4), n'est qu'une décoration artistique destinée à l'agrémenter. Il ne fait pas partie intégrante des armoiries.

Qui était saint Laurent ?

Sous l'empereur Valérien (Publius Licinius Valerianus) parurent plusieurs édits contre les chrétiens et leur culte (257-258). Alors qu'il assistait le pape Sixte II dans la célébration de l'Eucharistie, le diacre Laurent fut surpris par la police impériale (6 août 258) et exécuté quelques jours plus tard, après avoir probablement été torturé, afin qu'il livrât les archives et les biens de l'Église, dont sa charge le faisait dépositaire. On l'inhuma près de la voie Tiburtine, sur le Campus Veranus, où se trouve sa basilique.

Ce martyr se retrouve dans les Actes de saint Laurent. Sa Passion, rédigée au moins un siècle après sa mort, en grande partie légendaire, inspira de nombreux artistes, des poètes (Prudence) et des prédicateurs. On y voit Laurent, à qui le pape Sixte, en marche vers la mort, confie les trésors de l'Église, sommé par Valérien (qui n'est ici que le préfet de Dèce) de livrer ces richesses. Après trois jours de délai, le diacre revient avec une foule de pauvres et d'infirmes, qu'il présente comme les véritables trésors chrétiens. Torturé, Laurent convertit un soldat, qui est aussitôt exécuté ; on place alors son corps sur un gril.

Saint Laurent est le Patron de la ville, de la paroisse catholique et le Titulaire de l'église protestante de Wasselonne. Entre autre, il a donné son nom à l'Espace municipal, construit sur l'emplacement de l'ancien Foyer Saint-Laurent, et à une association qui regroupe une section de gymnastique, de tennis de table et de tir : le Cercle Saint-Laurent.

Sa fête est célébrée le 10 août.

André Henning

Sources :

- Les armoiries des communes du Bas-Rhin, Tome 1 - Chefs-lieux de cantons. Ouvrage publié sous les auspices de l'Administration départementale du Bas-Rhin - Strasbourg, 1947, planche X.
- Pierre Pierrard, Dictionnaire des prénoms et des saints, Larousse - Paris, 1974, page 133.
- Bénédictins de Ramsgate, Dix mille saints - Dictionnaire hagiographique, Brepols - Turnhout (Belgique), 1991, page 306a-b.

Les élus du groupe majoritaire «Wasselonne avec vous et pour vous»

En cette fin de saison estivale, marquée par la rentrée scolaire mais aussi par la reprise des activités associatives, paraît un nouveau numéro du bulletin municipal.

Il vous présente les actions menées ces derniers mois et les projets, nombreux et ambitieux, que sous l'égide de Madame le Maire, notre groupe souhaite mener à bien.

Après un été particulier où nous fûmes amenés à annuler plusieurs manifestations importantes, il est à espérer que la vie associative et culturelle puisse reprendre ses droits, que nos enfants puissent à nouveau pratiquer leurs activités favorites et s'y épanouir. La ville s'emploie à aider nos bénévoles à « remettre la machine en route » dans le respect des règles sanitaires, parfois contraignantes mais ô combien indispensables. Nous remercions ici toutes celles et tous ceux qui offrent leur temps et leurs compétences au service de nos nombreuses associations. Sans elles, sans eux, rien ne serait possible. Leur tâche est particulièrement complexe en ces temps tourmentés : un grand MERCI.

Néanmoins, Madame le Maire et les élus du groupe majoritaire ont tenu à maintenir la présence des marchés au centre-ville afin de préserver cette activité économique et de conserver le lien social essentiel qu'ils génèrent. La fête foraine d'août, dans un

format restreint, fut également organisée dans le même esprit.

L'un des chantiers majeurs de la mandature qui s'ouvre sera la construction d'une salle multi-activités en lieu et place du COSEC. Notre groupe a pris la décision de démolir ce bâtiment qui a vu deux générations de Wasselonnais y évoluer et y pratiquer des sports divers.

Cette salle, inaugurée en 1974, ne répond plus aujourd'hui aux normes thermiques, acoustiques et fonctionnelles. La rénover eut entraîné quasiment les mêmes dépenses. Nous aurions dû rester dans le volume existant contraint par la structure métallique, sans pouvoir s'adapter aux besoins exprimés par les futurs utilisateurs. Ce choix est assumé et permettra de construire sur ce site des installations modernes qui trouveront une synergie avec le complexe multisports et le collège voisins.

Le budget sera de l'ordre de 5 millions d'euros hors taxes. Grâce aux aides extérieures (Département du Bas-Rhin, Région, Etat, fédérations sportives), l'effort supporté par la ville représentera environ 20 à 25 % de la dépense totale. Cet investissement restera, dans ces conditions, tout à fait supportable par les finances municipales.

Le cahier des charges qui servira de base de travail aux architectes a été co-construit avec les associations utilisatrices : escalade, tir et gymnastique.

Entre « bricolage » d'une salle obsolète et construction d'un équipement de pointe, notre choix est celui de l'avenir. Notons que la réhabilitation de l'ancienne salle aurait été aidée dans des proportions moindres et aurait, au final, eu un coût quasiment identique pour notre ville.

Vous l'aurez compris, notre vision pour Wasselonne s'envisage sur le long terme. Nous la voulons déconnectée des petites bisbilles servies par le groupe minoritaire.

Nos élus restent, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, proches de leurs concitoyens. Ils sont ouverts à vos remarques et questions, n'hésitez pas à les solliciter !

Michèle Eschlimann, Jean-Philippe Hartmann, Céline Walter, Serge Fendrich, Nathalie Peter, Didier Hellburg, Céline Benford, Marius Krieger, Sylvie Hollier, Cédric Halter, Laure Fehrenbach, Sébastien Laeng, Mérédith Bertolotti, Stéphane Woehrel, Emmanuelle Heitz, Éric Schorp, Barbara Boch, Philippe Sohn, Marie-Angèle Commenne, Alain Gérard, Céline Comblez, Dimitri Zuccala, Audrey Reinbold.

Les élus du groupe «Wasselonne (r)Evolutions»

Transparence, communication et confiance, voici quelques mots oubliés lors des premiers conseils municipaux... lorsque nous nous proclamons minorité des élus et non opposition systématique, la réplique tombe, nous resterons toujours la «minorité d'opposition». Quand nous demandons des explications sur la démolition du COSEC et la suite qui sera donnée au projet afin de voter avec tous les éléments en main, la réponse est simple, les informations nous parviendront ultérieurement (2 mois après, toujours rien, même si un programme a bien été partagé avec certains, mais surtout pas rendu transparent aux conseils municipaux de la «minorité d'opposition»)...

Quand nous interrogeons le projet du Drive Leclerc, c'est pareil, pas de réponse. Mais où est la communication ? Le travail en partenariat, la transparence sur l'utilisation de notre argent? Faut-il sans cesse demander? De quoi la majorité a-t-elle si peur en exposant ses projets? Que les Wasselonnais n'adhèrent pas? Qu'ils critiquent? Se manifestent? Pourtant ne faut-il pas construire Wasselonne avec ses habitants? Le travail d'équipe et la réflexion collective ne devraient-ils pas être les points d'orgue de toutes décisions communales?

Pour Wasselonne (r)Evolutions : Philippe Schnitzler, Marie Scheffknecht, Jean-Christophe Filez, Denise Lentz, François

Pelissier, Catherine Blanchard

ADRESSES UTILES

COMPTE TENU DE LA SITUATION ACTUELLE, CES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Adresses utiles

■ Bibliothèque de Wasselonne

4, Cour du Château - Tél. 03 88 87 18 60
La bibliothèque municipale est ouverte à tous 13h30 par semaine (4h30 en période de congés scolaires).

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :
Lundi de 10h à 11h ; Mardi de 10h à 11h et de 15h30 à 17h ; Mercredi de 10h à 11h, de 16h à 19h
Jeudi de 10h à 11h ; Vendredi de 10h à 11h et de 15h30 à 18h ; Samedi de 10h à 11h30

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est ouverte : lundi, mercredi et samedi de 10h à 11h30.

■ Piscine de Wasselonne

Centre de Loisirs - 3 rue des Sapins
Tél. 03 88 87 03 97

Activités proposées : sauna, cours de natation, aquagym, plongée.

Les horaires d'ouvertures sont consultables sur www.mossigvignoble.fr, rubrique Culture, sports et loisirs.

■ Wasselonne en Fête

(Comité des Fêtes de Wasselonne)
13 place du Marché - 67310 WASELONNE
Tél : 03 88 59 12 00
Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 15h à 17h, vendredi de 9h à 12h.

■ Office de Tourisme Intercommunal

13 place du Marché - Tél. 03 88 62 31 01
Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 15h à 17h, vendredi de 9h à 12h

■ Communauté de Communes Mossig et Vignoble

33 rue des Pins - Tél. 03 88 59 12 10
www.mossigvignoble.fr

■ Trésorerie de Wasselonne

8 Cour du Château - 67310 WASELONNE
Tél.: 03 88 87 03 78 - Fax: 03 88 87 44 05
Courriel: t067064@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- fermeture le mercredi (sans accueil téléphonique) et le vendredi (avec accueil téléphonique)

La Trésorerie de Wasselonne n'accepte plus de paiement en espèces.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le recouvrement des impôts (paiement, demande de délais de paiement, et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière...) se fait à Molsheim, à l'adresse ci-dessous.

■ Service des impôts des particuliers de Molsheim

20 rue Gaston Romazzotti - BP 26165
67125 MOLSHEIM Cedex - Tél : 03 88 47 98 47
ou sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; Fermé le mercredi et le vendredi
Pour les cas complexes, prendre rendez-vous par téléphone ou par courriel.

Pour les opérations relatives aux créances des collectivités locales, les usagers habitant la commune continuent à être accueillis à la trésorerie de Wasselonne.

■ Sous-préfecture de Molsheim

Horaires d'accueil du public : de 8h30 à 12h00, du lundi au vendredi, sans rendez-vous / en dehors de cette plage horaire, sur rendez-vous, ou par téléphone au 03 88 49 72 72.

Sites internet utiles

Ville de Wasselonne

www.wasselonne.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin

www.sdea.fr

Le portail de l'Administration Française

www.service-public.fr

Le portail des démarches en ligne

www.administration24h24.gouv.fr

Recherche de formulaires

www.cerfa.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

www.strasbourg.caf.fr

Demande de logement social en ligne

www.demandedelogement-alsace.fr

Conseil Départemental du Bas-Rhin

www.bas-rhin.fr

Conseil régional Grand Est

www.grandest.fr

Préfecture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.pref.gouv.fr

Assurance Maladie (consultations remboursements en ligne, attestations, édition d'imprimés)
www.ameli.fr

CTBR (horaires des bus)

www.ctbr67.fr
ou renseignements au 09 72 67 67 67

Transports en Alsace

www.vialsace.eu
Recherche pour vous les différentes solutions offertes par les transports en commun pour vous rendre d'un point à un autre en Alsace.

Select'om

www.select-om.com

Permanences

■ Mairie de Wasselonne

7 Place du Général Leclerc - BP 14
67318 WASELONNE cedex
Tél. 03 88 59 12 12 - Fax 03 88 59 12 22
Courriel : mairie@wasselonne.org

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
Le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h
Fermé mercredi après-midi

Service Urbanisme et Etat Civil

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h, fermé mercredi après-midi

Permanence jusqu'à 19h de l'Accueil et Etat Civil les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois.

Demandes de passeport et CNI

Uniquement sur rendez-vous.

■ Permanences en mairie

Mission locale : les mardis de 14h à 16h

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique ATIP (dossiers d'Urbanisme) et Architecte des Bâtiments de France
Uniquement sur RDV à prendre au guichet Urbanisme.

Conciliateur de justice : Permanence suspendue. Informations complémentaires www.wasselonne.fr/infos_pratiques/Services_a_la_population

■ PAEJ (point accueil et écoute jeunes)

Permanence les lundis de 9h à 11h à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble et de 11h à 15h au collège Marcel Pagnol (sauf congés scolaires : uniquement de 9h à 14h à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble).

Contact Claire BASTIDE, psychologue.
Tél 07.83.17.78.12 ou c.bastide@alt-67.org

■ Permanences au Centre Social et Familial AGF

2 rue Romantica
Tél. 03 88 87 05 59

Aide aux courriers :
tous les lundis de 14 h à 16 h uniquement sur rendez-vous (consultation gratuite proposées par l'AGF)

Consultation juridique gratuite par Maître SINGER : le 1^{er} vendredi du mois. Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite d'un notaire :
tous les 4^{ème} lundi du mois à partir de 19h. Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite par Maître ROUACH-NEYMANN, avocat :
le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois. Se renseigner à l'AGF.

UNIAT : le 3^{ème} jeudi des mois impairs

CAF : uniquement sur rdv au 03.88.87.05.59

P.A.S.S. (Lutte contre le surendettement) :
les lundis de 9h à 12h, sur rdv au 03 88 87 05 59

Médiation familiale :
sur rdv au 03 88 23 57 75

■ Centre médico-social

26 rue de la Gare, Wasselonne
Tél. 03 69 33 20 00

Permanence ESPAS (Espace d'Accueil Seniors) :
sur rdv au 03 69 33 20 00.

Permanence des assistantes sociales : sur rdv au 03 69 33 21 50.

Permanence Alsace Habitat
suspendue jusqu'à nouvel ordre.

■ Espace France Services

Communauté de Communes Mossig et Vignoble - 33 rue des Pins.
Ouvert actuellement sur RDV.
Contact : 03 88 64 74 46
ou franceservices@mossigvignoble.fr
Accompagnement de premier niveau pour vos démarches CPAM, CAF, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, DGFIP, La Poste, Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise), Ministère de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), Mission Locale.

Espace Info Energie : les 4^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h. Contact 03 88 97 39 69 ou jean.schoepfer@pays-bmp.fr

Téléphones utiles

Pompiers : appeler le **18**
Centre de secours de Wasselonne : **03 88 87 14 78**
SAMU : appeler le **15**
Garde médicale d'urgence : **03 69 55 33 33**
Centre anti-poisons : **03 83 22 50 50**

Gendarmerie de Wasselonne : **03 88 87 02 45**
Permanence Electricité de Strasbourg : **03 88 18 74 00**
Permanence Gaz de Strasbourg : **03 88 75 20 75**
Permanence S.D.E.A. : **03 88 19 97 09**